

COURRIER ÉLECTRONIQUE
mairresse@municipalite.labelle.qc.ca

SAINT-JÉRÔME, le 12 juin 2024

Madame Vicki Emard
Mairesse
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont
Labelle (Québec) J0T 1H0

Objet : Maison des aînés de Labelle | Déclaration publique de projet

Madame la Mairesse,

La présente fait suite à l'avis de projet transmis le 21 décembre 2023 concernant le projet mentionné en rubrique. Tel que mentionné dans cet avis, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides procède à la construction d'une Maison des aînés sur le territoire de la municipalité de Labelle, sur le lot 5 010 446 du cadastre du Québec, situé en front de la rue Hermine-Labelle. Ce projet consiste en une nouvelle construction d'un bâtiment de 48 chambres réparties dans quatre maisonnées et d'un centre de jour. Ce projet est visé par la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* (RLRQ, c. A-2.001) (ci-après la « Loi »). Les travaux devraient débuter le 5 février 2025 et devraient se terminer le 19 mai 2026.

Suite à la transmission de l'avis de projet susmentionné, vous nous avez avisé que la réglementation municipale en vigueur fait obstacle à la délivrance des autorisations nécessaires pour la construction en ce qui concerne les éléments suivants :

- Couleur du revêtement extérieur;
- Couleur du revêtement de toit;
- Présence de l'espace de chargement et du tablier de manœuvre en cour avant.

Conformément à l'article 64 de la Loi et suivant l'expiration du délai prévu depuis la transmission de l'avis de projet mentionné ci-haut, la présente correspondance constitue la déclaration publique de projet prévue audit article. Conformément à l'article 65 de la Loi, vous devez publier sans délai la présente déclaration publique de projet par tout moyen jugé approprié. De plus, à compter du 10^e jour suivant la notification de la déclaration publique de projet, le projet d'infrastructure est réputé avoir obtenu toutes les autorisations municipales requises et être conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Nous demeurons évidemment disponibles pour tout questionnement que vous pourriez avoir concernant les présentes et nous vous assurons de notre entière collaboration.

Veuillez agréer, Madame la Mairesse, nos salutations distinguées.

La présidente-directrice générale,



Julie Delaney

JD/pmg

p.j. Plans

c.c. Mme Claire Coulombe, directrice générale – Municipalité de Labelle (ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca)

Mme Maryse Trudel, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement – Municipalité de Labelle (mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca)

Me Carole Arbour, responsable des dossiers spéciaux et transactions immobilières – MSSS (carole.arbour@msss.gouv.qc.ca)

Mme Maria Hadjinikitas, directrice exécutive de projets – SQI (mhadjinikitas@sqi.gouv.qc.ca)

M. Philippe Morin-Gendron, directeur – Direction des services techniques – CISSS Laurentides (philippe.m-gendron.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)